

## LE DIAGNOSTIC AGRICOLE

# Intégrer les enjeux agricoles dans vos documents d'urbanisme

La Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne vous propose un accompagnement sur mesure pour :

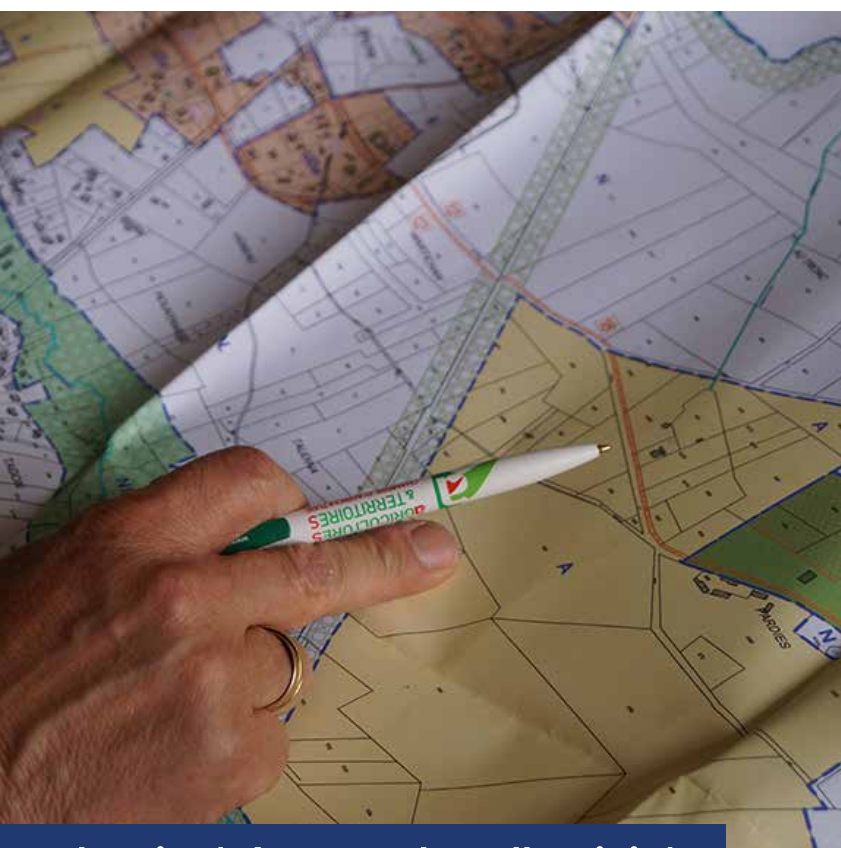
- vous engager dans une démarche de PLU(I)
- déterminer les enjeux agricoles spécifiques à votre territoire
- alimenter votre réflexion dans les choix stratégique d'aménagement

# RÉALISER VOTRE DIAGNOSTIC AGRICOLE

**Le diagnostic agricole vous permet de déterminer les orientations d'aménagement agricoles adaptées à votre territoire.**

## Une obligation réglementaire

La réglementation issue du code de l'urbanisme (article L151-4) prévoit un volet agricole dans le diagnostic territorial.



## Les intérêts pour la collectivité

Le Diagnostic agricole est un véritable outil d'aide à la décision, il permet de :

- > Caractériser et localiser les exploitations
- > Identifier et hiérarchiser les enjeux agricoles sur le territoire
- > Intégrer l'agriculture dans votre projet et sa traduction réglementaire

## Notre +

- > Une expertise reconnue pour l'analyse agricole depuis plus de 20 ans
- > Des références d'études solides et récentes
- > La connaissance du terrain avec une équipe d'interlocuteurs en lien direct avec le monde agricole
- > Une concertation locale : l'étude est réalisée avec la participation des agriculteurs locaux (réunion, enquêtes individuelles)



# LE CONTENU DU DIAGNOSTIC AGRICOLE

## Caractérisation des exploitations et de l'activité agricole

- > Nombre, profil et évolution des exploitations et actifs agricoles
- > Les différentes productions
- > Diversification (vente directe, ..)
- > Projets agricoles
- > Conditions et contraintes d'exploitations

## Cartographie

- > Le parcellaire agricole
- > les sièges, bâtiments et installations agricoles
- > Les périmètres sanitaires
- > Les friches potentielles

## Analyse des données et mise en évidence des enjeux agricoles

- > Identifier les forces et les faiblesses grâce à la méthode d'analyse stratégique AFOM (atouts, faiblesses, opportunités, menaces)
- > Cartographie des niveaux d'enjeux à l'échelle du parcellaire agricole
- > Synthèse et préconisations

## Remise d'un diagnostic agricole

- > Rapport d'étude et cartographie associée

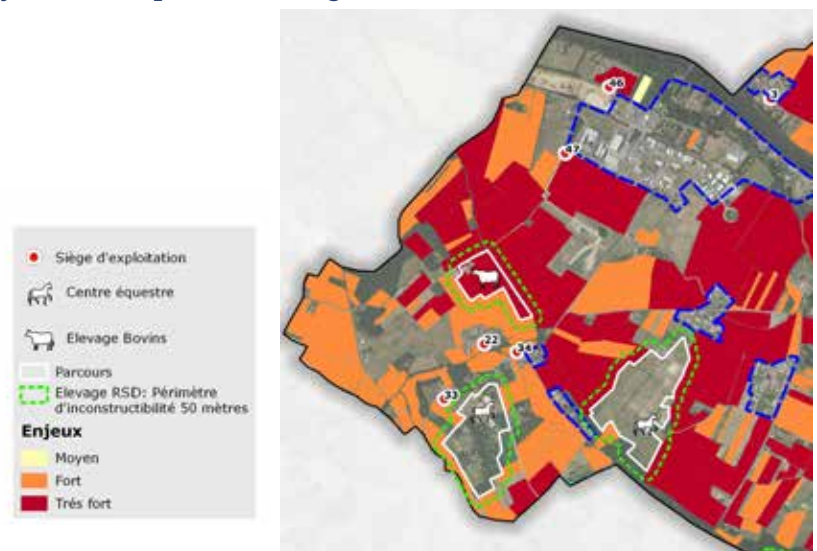
### Potentiel agronomique des sols



### Carte des bâtiments et équipements



### Enjeux sur le parcellaire agricole



### Coût de la prestation

Devis réalisé en fonction des attentes de la collectivité.

# NOS RÉFÉRENCES SUR LE TERRITOIRE

## Diagnostics agricoles

### + 50 diagnostics agricoles réalisés sur le département

Élaboration du PLUi -H de Toulouse Métropole.

Élaboration ou révision des PLU des communes du territoire du Sicoval et des communes de : Saint Léon, Bessières, Seysses, Lamasquère, Portet-sur- Garonne, Muret, Villemur-sur- Tarn, Lasserre, Saint Bertrand de Comminges et Valcabrière, Saint- Gaudens, Revel, Ayguevives, Montbrun, Launagais, Labège, Escalquens, Auzeville-Tolosane, Péchabou, Merville, Auzielle, Odars, ...



## Autres domaines d'intervention

La Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne est un établissement public au service des agriculteurs et des collectivités. Ses compétences couvrent de nombreux domaines d'expertise, parmi lesquels :

- Foncier et urbanisme
- Projets agricoles de territoire
- Alimentation et circuits courts
- Énergies – climat
- Gestion durable de l'eau
- Installation – Transmission
- Pastoralisme

### Contact :

Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne  
32 rue de Lisieux - CS 90105 - 31026 Toulouse Cedex 3

Jacqueline BESSETTES :

Tél : 06 86 88 82 03

[jacqueline.bessettes@haute-garonne.chambagri.fr](mailto:jacqueline.bessettes@haute-garonne.chambagri.fr)